

ARTICLE

**La 4^e crise paradigmique du mouvement souverainiste.
La chute du Bloc Québécois.**

*Mélanie Boyer**

RÉSUMÉ. Dans cet article, il est question d'explorer comment les principes de la théorie du changement en U de Thomas Kuhn, amalgamés aux différentes définitions du changement social d'auteurs classiques comme Alain Touraine, pourraient permettre de circonscrire les différentes phases du nationalisme québécois. L'objectif est double : d'abord, identifier ces phases de façon scientifique; et dresser un portrait de la dernière crise paradigmique à laquelle la société québécoise tente toujours de s'adapter.

MOTS CLÉS. Politique, Québec, Souveraineté, Nationalisme, Kuhn, Courbe en U, Mouvement social, Bloc Québécois, Parti québécois.

* L'auteure est doctorante en sciences sociales appliquées à l'Université du Québec en Outaouais, et enseigne l'économie politique à l'Université de Hearst (Ontario). Elle détient un baccalauréat de l'Université de Montréal en sciences politiques et économiques et a complété une maîtrise sur l'identité québécoise. Madame Boyer a également étudié le droit à l'Université Laval. Avant de poursuivre ses études doctorales, elle a travaillé près de 15 ans au Parlement canadien.

Courriel : boym18@uqo.ca

Introduction

Le 2 mai 2011 se tenait le 41^e scrutin général fédéral au Canada. Pour la première fois depuis sa création en 1990, les Québécois n'ont pas élu une majorité de députés du Bloc Québécois (BQ) au Parlement. En effet, des 75 sièges québécois à la Chambre des communes, le BQ n'en a récolté que quatre. Le BQ est un parti fédéral souverainiste représentant exclusivement le Québec. Il a été cofondé à la suite de l'échec de l'Accord du lac Meech par une coalition de députés, avec à sa tête le progressiste-conservateur Lucien Bouchard. Ses statuts précisent que le parti a le mandat de défendre les intérêts du Québec dans les instances fédérales jusqu'à la réalisation de la souveraineté (BQ, 1991). Opposition officielle dès sa première élection en 1993, le BQ a bénéficié jusqu'en 2011 d'un appui constant de l'électorat québécois (Élections Canada, 2015).

Les résultats de 2011 ont causé une commotion au sein du mouvement souverainiste, forçant le départ du chef du Bloc, Gilles Duceppe. Plusieurs facteurs ont été avancés pour comprendre la défaite, mais aucun, à lui seul, ne peut l'expliquer complètement. Alors que certains l'ont simplement justifié par « le résultat d'une tempête parfaite » (Lisée, 2014) ; d'autres ont prétendu que ce résultat serait plutôt dû au fait que le BQ n'a pas su se remettre en question, notamment quant à son rôle au sein du mouvement souverainiste (Paillé, 2011). Cette défaite, selon Daniel Paillé, ancien ministre péquiste et successeur de Gilles Duceppe en 2011, n'est pas seulement celle du BQ : elle doit être encaissée par « tout le mouvement souverainiste » (Paillé, 2011). Ce que corroborent les résultats des deux élections subséquentes – l'élection générale québécoise de 2012 et le scrutin fédéral de septembre 2015 – qui n'ont pas permis aux deux principaux partis souverainistes de reconquérir leur électorat.

Au Québec, les deux grands partis politiques sont le Parti québécois (PQ), un parti souverainiste, et le Parti libéral du Québec (PLQ), un parti fédéraliste. Or, depuis une vingtaine d'années, on note une hausse importante du nombre de tiers partis dans l'ensemble des pays démocratiques (SRC, 2012), y compris au Canada et au Québec.

Il en est ainsi, notamment, à cause du mode de scrutin uninominal à un tour, des règles parlementaires qui établissent les ressources et les pouvoirs des partis politiques en fonction du nombre de sièges obtenus, du financement des partis politiques et de la réticence des citoyens pour les

gouvernements de coalition (Brun, 1994 ; Bernard, 2005 ; Charlot, 1998 ; Laponce, 1962 ; Martin, 2006 ; Migneault, 2010). Ce phénomène serait aussi dû à la baisse générale de la confiance envers les « vieux partis » et, au Québec, à une adéquation dans la représentation de l’enjeu de la souveraineté par le parti dominant, le PQ (SRC, 2012).

Dans le système parlementaire canadien et québécois, pourtant, les tiers partis sont désavantagés et « peuvent rarement bénéficier d'une transposition fidèle des votes obtenus en nombre de sièges » (Martin, 2006). Dès lors, malgré leur légitimité, leur présence sur la scène politique québécoise divise le vote souverainiste, souvent au profit de l'autre grand parti, le PLQ. En effet, la sous-représentation politique des tiers partis souverainistes, conjuguée à l'absence d'une culture de gouvernements de coalition, fait en sorte qu'une multiplication des partis politiques souverainistes rend difficile l'atteinte d'une majorité de sièges nécessaire pour amorcer le processus démocratique menant à la souveraineté du Québec.

On pourrait dire que l'ensemble du mouvement souverainiste, depuis plus de 20 ans, évoluerait dans une phase centrifuge du nationalisme québécois, caractérisée par des conflits internes qui effritent la légitimité du PQ et du BQ en tant que véhicules phares de la souveraineté. En ce sens, le 2 mai 2011 s'est révélé être une crise pour l'ensemble du mouvement souverainiste. Serait-ce « La fin d'un cycle » (2012) ?

Au fait, il s'agit d'une crise de quoi et par rapport à quoi ? La fin de cycle suppose qu'il y ait effectivement un cycle, alors quelles en sont les phases et comment les définir ? L'objectif de cet article est donc de tenter de comprendre ce cycle, et d'asseoir les grandes périodes du nationalisme québécois sur des bases scientifiques plutôt qu'instinctives.

Dans la littérature de l'histoire politique du Québec, il est souvent question de « paradigmes » pour déterminer les différentes phases de l'évolution du nationalisme. On parle par exemple du paradigme de la survivance, qui représente la vision sociohistorique du Québec promue notamment par Lionel Groulx ; ou alors du paradigme néonationaliste, qui désigne la pensée des historiens de l'École historique de Montréal (Maurice Séguin, Guy Frégault et Michel Brunet).

Ces deux paradigmes font référence à des périodes historiques précises. Deux questions s'imposent alors : (1) qu'est-ce qu'un paradigme ?

(2) est-il possible, par inférence théorique, d'appliquer ses caractéristiques aux périodes historiques du nationalisme québécois pour en faire un modèle ?

L'outil que nous privilégions pour répondre à ces questions est la courbe de changement en U de Thomas S. Kuhn (1972), qui illustre sa définition du paradigme scientifique. Nous intégrerons dans ce modèle les concepts de bases de la théorie des mouvements sociaux, qui étudie l'émergence et l'évolution des changements sociaux, de même que leurs conséquences sur une société particulière.

Le processus de changement en U de Thomas Kuhn

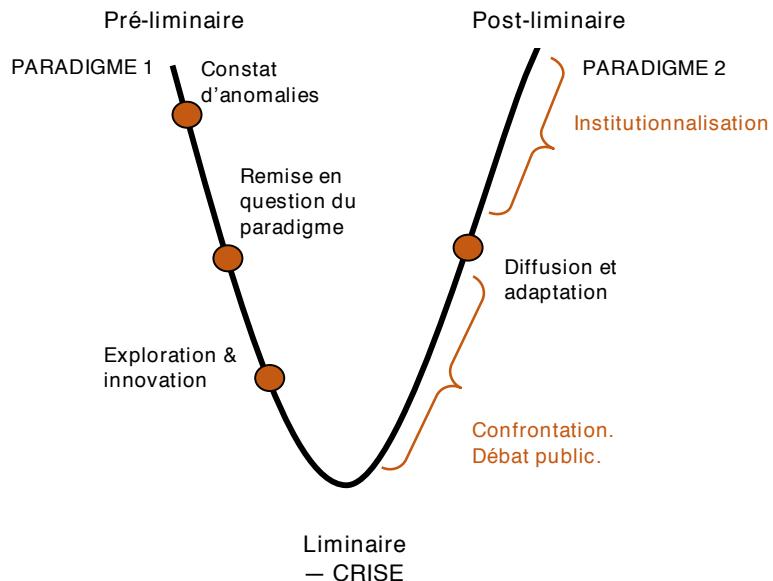
Thomas Kuhn est un physicien et philosophe de la science qui s'est notamment intéressé au contexte multidisciplinaire de l'innovation scientifique, en développant sa théorie du changement paradigmatique (*paradigm shift*) dans son ouvrage culte «La structure des révolutions scientifiques» (1972). Il a utilisé la courbe de changement en U pour conceptualiser un changement de paradigme qu'il décrit comme étant :

[...] une forme de métathéorie, un cadre de pensée, à l'intérieur duquel un consensus est réuni pour définir les questions pertinentes qui orientent les expériences à faire, et qui définissent la « science normale », jusqu'à ce qu'un changement intervienne, qui plus qu'une théorie, est un changement total de perspective (Kuhn, 1972 : 157).

Cette évolution s'effectue au travers des phases caractéristiques bien définies. À l'origine, la courbe en U a été développée comme outil psychologique et pédagogique, afin de permettre aux intervenants de schématiser un processus comportemental de façon à ce que les gens puissent en prendre conscience et le modifier (Glasl & Ballreich, 2001). Elle a, depuis, été maintes fois reprise et adaptée, tant en sciences pures (Kuhn, 1972 ; Canguilhem, 1977) qu'en sciences sociales (Scharmer & Kaufer, 2013 ; Scharmer, 2016 ; Mahy & Carle, 2011). Thomas Kuhn a été l'un de ceux qui ont adapté la théorie du processus de changement en U au contexte scientifique.

Selon Kuhn, à partir d'un état de relative stabilité (consensus idéologique et scientifique), la première étape vers un changement de paradigme est la découverte « d'anomalies, c'est-à-dire de faits qui ne vérifient pas la théorie » (Kuhn, 1972 : 119).

Figure 1 — Courbe de changement en U selon Thomas Kuhn



Source : Inspirée de la courbe de Thomas Kuhn (1972)

Il y a donc une prise de conscience des problématiques réelles ou potentielles soulevées par ces anomalies, qui mettent en doute le paradigme dans lequel « l'homme de science » a évolué jusque-là. À ce moment, le scientifique travaille déjà dans « un monde différent », sans pour autant avoir rejeté les bases du paradigme original (Kuhn, 1972 : 170). Cette phase est celle de la prise de conscience collective et du début d'une solidarité, qui permettra éventuellement l'entreprise d'une action collective (Fortin, 2013). On entre alors dans une période expérimentale, un « chaos créatif » (Fortin, 2013 ; Mahy & Carle, 2011), visant à explorer, à comprendre et à corriger ces anomalies. Cette remise en question des normes scientifiques du moment provoque une crise référentielle due à l'incohérence entre les normes paradigmatisques en vigueur et la découverte des anomalies. Durant cette

phase, les adeptes du changement se heurtent à la résistance des défenseurs du statu quo (Crozier & Friedberg, 1977 ; Juignet, 2015 ; Kuhn, 1972 ; Mahy & Carle, 2011 ; Rocher, 1973). Mahy et Carle insistent sur l'importance de l'émergence de quelque chose de nouveau à l'issue de cette crise : le « développement d'un savoir ou d'un discours qui servira d'outil pour la poursuite de l'objectif ayant fait l'objet de la prise de conscience initiale » (Mahy & Carle, 2011 : 24)

Finalement, on remonte la courbe au fur et à mesure que les acteurs s'adaptent au changement. Cette phase permet la « réorganisation du système après le chaos [...]. On prend position socialement comme nouvelle entité. On fait des choix, on exécute de nouveaux gestes et/ou on diffuse de nouvelles façons de faire » (Fortin, 2013). En effet, c'est le système en entier qui se transforme puisque « les perturbations du chaos amènent éventuellement à la déconstruction du système. [Ceci] permet l'établissement de nouvelles interactions et de nouvelles combinaisons, de telle sorte que le système retombe dans un nouvel ordre de niveau supérieur » (Mahy & Carle, 2011 : 25). C'est la phase d'institutionnalisation du changement.

Le changement de paradigme

Le changement paradigmatic est donc la rupture plus ou moins brusque d'une situation d'équilibre relatif, généralement précédée par une succession de plus petites ruptures aboutissant à un point de non-retour (Kuhn, 1972 et G. Canguilhem, 1977). Selon Kuhn, cette rupture ne peut pas être totale et soudaine, ce qui impliquerait un « vide référentiel », impossible dans le processus scientifique. Effectivement, le fait de « [...] rejeter un paradigme sans lui en substituer simultanément un autre, c'est rejeter la science elle-même » (Kuhn, 1972 : 117). Le passage d'un paradigme à un autre s'effectuerait donc en de multiples ruptures successives passant plus ou moins inaperçues (Canguilhem, 1977). Il serait progressif, mais aboutirait à un moment de bascule où la transformation est radicale et irréversible (Juignet, 2015). Il s'ensuit un « processus conflictuel » entre les défenseurs du statu quo et ceux qui souhaitent le changement. La nature de cette lutte est liée au « désaccord sur les fondements institutionnels dans le cadre desquels [le] changement politique doit s'effectuer et être évalué [...] » (Kuhn, 1972 : 135).

Effectivement, pour Kuhn, le paradigme relève notamment des valeurs et d'un certain consensus idéologique, il « ne peut être imposé par aucune autorité supérieure à l'assentiment du groupe intéressé », sauf en cas de guerre (Kuhn, 1972 : 135). Il s'agit d'un choix, d'une adaptation, une fois le point de non-retour dépassé, lorsqu'il est devenu impératif de choisir un autre paradigme que celui dans lequel on évolue. Ce changement de perspective, et la nouvelle référence idéologique à laquelle il renvoie, rejoindra un nouveau consensus avant de devenir le paradigme dominant d'un nouveau cycle scientifique. La confrontation d'intérêts mène au conflit ; et sa « résolution » entraîne le début d'un processus d'institutionnalisation pour l'atteinte d'un nouveau paradigme.

Le changement social

Le lien entre la problématique de la crise au sein du mouvement souverainiste et la théorie de la révolution scientifique de Kuhn réside dans la conception du changement. En associant la courbe du changement en U et les principales définitions de la théorie du mouvement social, nous avons schématisé les différents cycles paradigmatiques du mouvement nationaliste québécois.

La typologie sur le changement et les mouvements sociaux est variée, et peut dépendre de chaque chercheur et de leur discipline respective (Fillieule, 2009). Olivier Fillieule estime que malgré la grande diversité des notions relatives aux mouvements sociaux, elles tendent toutes vers des points communs, à savoir que « les mouvements sociaux sont, par définition, intéressés à promouvoir un changement ou à y résister » (Fillieule, 2009 : 21, notre soulignement). Cette affirmation fait ressortir les trois principales caractéristiques du mouvement social, soit : la présence d'un acteur promoteur de changement, d'un acteur opposé au changement, et d'un conflit généré par ce désaccord.

Nous avons retenu les définitions du mouvement social de quatre auteurs classiques de la théorie des mouvements sociaux, soit Alberto Melucci, Alain Touraine, Donatella Della Porta et Mario Diani.

Alberto Melucci

Selon le grand sociologue italien Alberto Melucci, le mouvement social est d'abord une action collective, c'est-à-dire un « [...] ensemble d[e] conduites conflictuelles dans un système social [qui] implique la lutte de deux acteurs, dont chacun se caractérise par une solidarité spécifique et s'oppose à l'autre pour l'appropriation et la destination de valeurs et ressources sociales » (Melucci, 1978 : 38). Les acteurs doivent donc être en mesure de s'identifier par rapport à l'autre et au conflit, en fonction de leur « langage [et de leur] système culturel » (Melucci : 1980 : 207).

Or, un mouvement social n'est pas uniquement une action collective. Il s'en distingue lorsque le conflit en question « dépasse les limites du système politique ou du système organisationnel considéré » (Melucci, 1978 : 39). Un mouvement social impliquerait donc une action collective, mais l'inverse n'est pas nécessairement vrai. Melucci établit trois types d'actions collectives (politiques, revendicatrices et de classe), qui réfèrent chacun à un « système » dont les frontières doivent être franchies pour que l'action collective en question puisse être considérée comme un véritable changement social.

Dans le contexte du cadre théorique de Melucci, le changement social de paradigme attribuable à l'évolution du nationalisme serait le mouvement social revendicatif. Melucci le définit comme étant un :

[...] ensemble d'actions collectives visant à lutter contre le pouvoir qui gère un système de normes et de rôles, dans le but d'une répartition différente des ressources et une redistribution des rôles. Cette lutte tend à casser les limites institutionnelles de l'organisation et à dépasser le cadre normatif (Melucci, 1978 : 38).

On reconnaît ce phénomène au caractère « non négociable des objectifs et [à] l'incompatibilité des formes d'action adoptées, par rapport aux mécanismes [actuels] assurant la reproductivité du système » (Melucci : 1980 : 206).

Alain Touraine

L'œuvre d'Alain Touraine s'étend sur plus d'un demi-siècle. Ainsi, nous tenterons de synthétiser les principaux éléments nous permettant d'expliquer le lien que nous établissons entre le mouvement social et le changement de paradigme.

Pour Touraine, donc, le mouvement social incarne une forme particulière d'actions conflictuelles, essentielles pour la reproduction ou le changement social. Elles s'inscrivent dans un processus en constant équilibre entre l'ordre établi (synchronique) et le changement (diachronique) (Touraine, 1973). À l'instar de Melucci avec son concept d'action collective, Touraine établit également des niveaux d'actions conflictuelles en fonction de leur nature et de l'implication des acteurs. Ce sont ces critères qui détermineront si la lutte fait partie d'un mouvement social ou non. Le type de changement qui nous intéresse, dans le contexte du *nationalisme québécois*, ne fait pas référence à une organisation (niveau organisationnel), ni à une transformation des rapports de classes (niveau sociétal). En fait, de la plume même de Touraine, les luttes nationalistes ne sont pas, en soi, des luttes historiques (luttes menant à un changement des rapports de classe), parce que « [...] le problème considéré ici est celui de la direction du changement et non celui de la domination sociale » (Touraine, 1978 : 140). Il s'agit d'un changement institutionnel dans la théorie touranienne.

Bien que nous ne soyons pas en accord avec cette interprétation du *nationalisme*, nous retenons tout de même la catégorie de changement social à laquelle il est identifié par Touraine, puisque ce changement peut inclure un *nationalisme indépendantiste*.

Afin de distinguer le changement social de l'action conflictuelle, Touraine a établi trois principes de représentation, qui doivent être clairement identifiés et identifiables dans le contexte social abordé. D'abord, la lutte doit être menée au nom d'une population concernée et doit être concrètement organisée, afin que le conflit se précise, que « le mouvement parvienne à une certaine intégration et que les acteurs soient conscients d'appartenir à un groupe au-delà du cercle militant (principe d'identité [I]) » (Touraine, 1978 : 114). Deuxièmement, la lutte doit être menée contre un adversaire qui peut être représenté par un groupe social même si celui-ci est défini en termes plus abstraits. Les acteurs doivent donc « pouvoir définir leur adversaire dans le contexte de la lutte (principe d'opposition [O]) »

(Touraine, 1978 : 114). Finalement, la lutte doit « représenter un problème social concernant l'ensemble de la société » (Principe de totalité [T]) (Touraine, 1978 : 115). Grâce à l'amalgame de ces éléments, les acteurs impliqués dans un mouvement social ne poursuivent plus de buts spécifiques et internes à leur situation d'acteur, mais ils commencent plutôt à se regarder eux-mêmes comme faisant partie d'un processus de changement (ou de résistance) beaucoup plus vaste (Touraine, 1984).

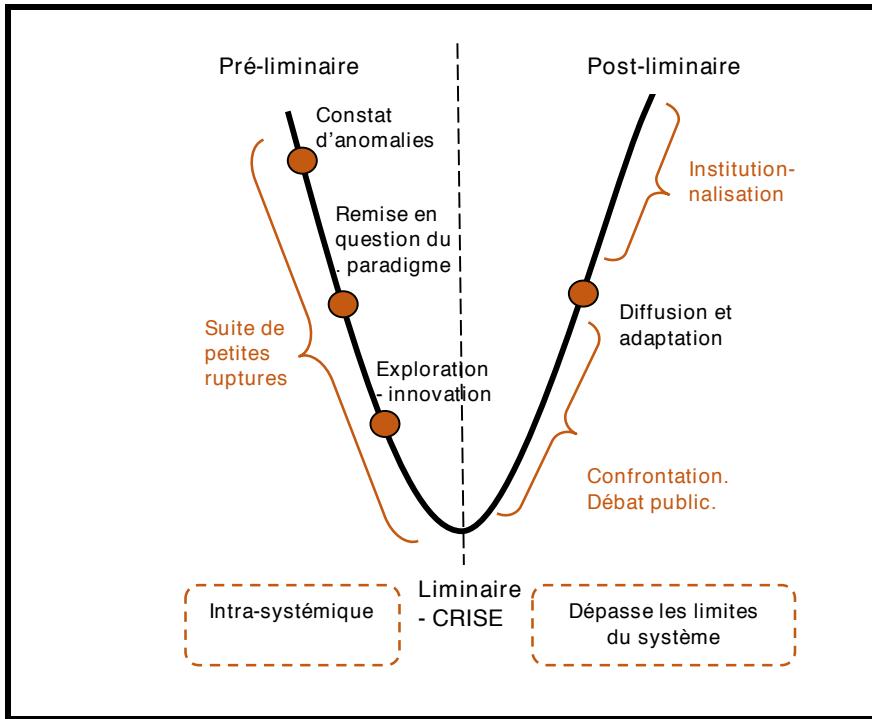
Donatella Della Porta et Mario Diani

Les deux sociologues européens Donatella Della Porta et Mario Diani, renommés pour leurs études sur la dynamique complexe et l'évolution des mouvements sociaux, présentent ceux-ci comme étant « *a distinct social process, consisting of the mechanisms through which actors engaged in collective action: are involved in conflictual relations with clearly identified opponents; are linked by dense informal networks; share a distinct collective identity* » (Della Porta & Diani, 2006 : 20). On constate, dans leur définition, des similitudes avec les critères avancés précédemment par les autres auteurs, notamment, les termes de relation conflictuelle, d'action collective, d'adversaires et d'identité collective. Le concept d'identité est effectivement très important chez Della Porta et Diani, qui estiment qu'un mouvement social ne peut émerger sans un développement identitaire collectif, incarné au-delà d'initiatives spécifiques. En se référant eux-mêmes à Alain Touraine, les auteurs expliquent que cette identité : « [...] brings with a sense of common purpose and shared commitment to a cause, which enables single activists and/or organizations to regard themselves as inextricably linked to other actors, not necessarily identical but surely compatible, in a broader collective mobilization » (Della Porta & Diani, 2006 : 21). En effet, Touraine avait écrit que « le mouvement de l'action [doit] transcende[r] ses déterminations particulières, comme la foi dépasse l'église et l'élan révolutionnaire le parti » (Touraine, 1965 : 227).

Adaptation de la courbe en U : exercice d'inférence théorique

Les définitions et les facteurs d'émergence d'un mouvement social des auteurs nous ont permis d'adapter la courbe de Kuhn, en y intégrant des éléments de la théorie sociologique des mouvements sociaux. Voici le schéma de cette adaptation.

Figure 2 — Amalgame de la courbe en U et de la théorie des mouvements sociaux.



Source : Adaptation de la courbe de Thomas Kuhn (1972)

Les phases demeurent strictement les mêmes, cependant, nous avons introduit l'aspect qualitatif de la remise en question du paradigme normal en spécifiant qu'elle se concrétise par une « suite de petites ruptures ». Ensuite, nous avons intégré la notion centrale de « limite du système », ce point de non-retour forçant l'évolution vers un autre paradigme. Ainsi, la première partie de la courbe se situe à l'intérieur du système au sein duquel le changement émerge, et le conflit se transporte ultérieurement à l'extérieur après en avoir franchi les limites.

Avant de poursuivre, nous voudrions faire deux remarques quant à notre interprétation de la courbe en U. D'abord, malgré ses phases évolutives définies, il est important de préciser que la durée de vie d'un paradigme comme univers idéologique et normatif correspond plutôt à la période située entre deux crises. Corolairement, la transposition historique

des grandes périodes du nationalisme sur la courbe de changement en U nous impose l'ajout d'un élément temporel à la courbe. Ainsi, le cycle paradigmique ne serait plus une simple courbe en U, mais bien une courbe sinusoïdale, illustrant l'aspect continu du changement social.

Les crises du nationalisme québécois

Notre cadre théorique nous permet désormais d'appliquer les éléments de la courbe en U aux diverses phases du nationalisme québécois et à ses crises, afin d'offrir des pistes d'explication quant à leur émergence et à leur signification historique.

La crise 1 : la Conquête.

De la naissance du Canada français à la crise de la Conquête.

Dès l'arrivée des Français sur le territoire de la Nouvelle-France, ces derniers étaient voués à se forger une nouvelle identité. Déracinés, le contexte de colonisation allait contribuer à cette évolution. Certains diront que la dispersion de la population et la grandeur du territoire ne permettent pas le développement d'une conscience identitaire forte (Fernand Dumont, 1993 ; Gérard Bouchard, 1995). Chose certaine, les Canadiens français ne sont plus seulement des Français.

Au sujet de la construction identitaire, la grande majorité des penseurs – autant les adeptes du modèle de la survivance que des Écoles historiques de Montréal et de Laval – considéraient que la nation socioculturelle canadienne-française existait avant la Conquête, et que les événements de 1759-1760 ont simplement validé son caractère distinct. En effet, « [a]ux lendemains de la Conquête, la présence de l'Anglais, la rupture d'avec l'ancienne société globale vont provoquer évidemment un renforcement du sentiment de différence » (Dumont, 1973 : 18). À la suite de la Conquête, deux peuples (trois, avec les Autochtones que l'on ne considérait pas comme tels à l'époque) cohabitaient sur le territoire du Canada français.

Dès lors, si l'on considère l'appropriation d'un territoire comme étant un mode de création identitaire, l'avènement d'une nation conquérante freine ce processus et menace l'émancipation de l'autre. Ce serait donc par la menace de disparaître, d'être envahi et assimilé, qu'auraient possiblement émergé les conditions sociologiques favorables au développement d'une

conscience nationale et d'un vouloir-vivre ensemble de la part des Canadiens français. Le territoire de la Nouvelle-France serait devenu, plus que jamais, un espace collectif hautement significatif, un «espace vécu et même intensément vécu où l'identité se crée par le territoire, le droit du sol étant primordial sur le droit du sang» (Frémont, 1999 : 25).

Cette crise, contrairement aux autres recensées dans ce document, n'a pas été préparée ou mûrie en constatant des anomalies dans le paradigme colonial français. En fait, elle a été provoquée par une guerre, par une Conquête. Ainsi, nous sommes passés du paradigme 1 directement à la crise, et le conquérant a immédiatement institutionnalisé les modalités d'un nouveau paradigme quant au statut identitaire des Canadiens français.

La suprématie des Anglais dans toutes les sphères d'activités aurait donc provoqué un changement des normes sociales et de l'idéologie, dans la façon dont les Canadiens français se concevaient eux-mêmes, et surtout dans la manière de le vivre et de l'exprimer. Il faut survivre collectivement, d'où le terme de «survivance».

La survivance implique d'emblée une résistance relativement passive face au conquérant, dans le but de conserver le mode de vie canadien-français caractérisé par la religion, l'agriculture et la langue française. On souhaitait une cohabitation pacifique des deux nations. Effectivement, «jusque dans les années 1950-1960, la tradition historiographique canadienne-française [...] véhiculait, depuis un bon moment déjà, une représentation de surcroît – “miracle de la survivance” – qui unissait en une perspective commune ces trois fondements de l'identité nationale [...]» (Lamarre, 2009 : 42-43 ; voir également J. Leclerc, 2015). Gérard Bouchard a également défini la survivance comme étant :

[...] la conscience d'un péril et d'une fragilité collective, un sentiment d'angoisse et d'humiliation source de ressentiment, des réactions d'impuissance prenant la forme tantôt de stratégies défensives, tantôt d'utopies un peu échevelées (la construction du Nord, le messianisme continental...), un état permanent d'alerte constitutionnelle ponctué de défaites, la conviction de devoir assurer la survie culturelle au détriment du développement économique et social (Bouchard, 1995 : 10).

Dans ce contexte d'instabilité identitaire – pour le dire ainsi –, le clergé avait un rôle central de protection, de conservation et de représentation de la minorité canadienne-française catholique en situation d'oppression. Le Chanoine Lionel Groulx résume la place de l'Église de la façon suivante :

À qui observe le Canada d'autrefois, deux cadres sociaux, ou mieux, deux institutions s'offrent en relief : la famille, la paroisse... C'est à l'Église pourtant que la famille canadienne doit le meilleur de soi... [...] Ainsi, la paroisse se prend figure d'une entité sociale et, nous dirions même politique, presque complète, qui, à la rigueur, pourrait vivre de sa seule vie... (Groulx, 1960 : 286).

C'est donc dans cet état d'incertitude économique, sociale, politique et culturelle, provoquée par la crise de la Conquête, que la nouvelle idéologie de survie, qui encadre le vivre-ensemble sur le territoire, s'est développée. Le début d'une solidarité sur des bases d'homogénéité culturelle, soit, mais également sur une puissante volonté d'autoconservation.

Les « non-crises » du paradigme de la survie.

Entre la Conquête et la Révolution tranquille, plusieurs événements marquants se sont produits. Or, afin de respecter la définition du mouvement social, ces conflits doivent dépasser les limites du système et ébranler le processus de reproduction social. Or, autant la venue du gouvernement responsable (1848) que l'acte fédératif de 1867 ne correspondent pas à ce critère du point de vue de l'évolution du nationalisme – et encore moins le Traité de Westminster de 1931.

Les propos de Louis Balthazar (1986) à cet égard, sont plutôt éclairants. Il explique notamment que, pour l'Angleterre, la Constitution de 1867 était « une sorte de “souveraineté-association” » (Balthazar, 1986 : 41). En effet, le lien avec l'Empire britannique a été conservé, du moins du côté des Canadiens anglais, ce qui fait dire à Balthazar que « [l]e Canada qui se constitue en pays en 1867 est donc essentiellement une “non-nation” » (Balthazar, 1986 : 61). Les Canadiens se considèrent encore comme des

sujets britanniques (même John A. Macdonald !), ce qui « laisse croire que son prétendu nationalisme n'est pas autre chose que la consolidation de l'espace britannique en Amérique du Nord » (Balthazar, 1986 : 63). En fait, pour les Canadiens anglais, il ne semble pas que cette nouvelle organisation ait changé leur sentiment d'appartenance à la mère patrie.

Vers la crise : l'autonomisme institutionnalisé.

Vers la fin de la Deuxième guerre mondiale, Maurice Duplessis revient au pouvoir après avoir passé quelques années comme chef de l'Opposition officielle à l'Assemblée nationale (1939 à 1944). Il a été réélu aux élections de 1944, et son règne s'est prolongé jusqu'à sa mort en 1959.

Malgré les épithètes justifiées de son passage au gouvernement (« La grande noirceur »), sur le plan constitutionnel, Duplessis a été un premier ministre très nationaliste : luttant pour le respect du pacte fédératif de 1867 et contre l'envahissement du gouvernement fédéral dans les champs de compétence du Québec (Lemieux, 1998 : 37). Des gestes concrets ont été posés dans le but d'affirmer cette autonomie par rapport au gouvernement central. Cependant, cette lutte n'avait pas pour but de changer les relations sociales ou de modifier la représentation et l'orientation de l'historicité. Elle était plutôt restreinte sur le plan institutionnel, à l'intérieur du système politique lui-même. Denis Monière l'affirme très clairement lorsqu'il dit que : « L'autonomie n'est pas conçue comme la capacité d'innover, de changer des choses, c'est le droit de résister aux changements et de préserver le statu quo social » (Monière, 2001 : 106).

C'est pourquoi cette période ne représente pas encore un changement de paradigme, et participe toujours, selon nous, du paradigme précédent, d'un nationalisme traditionnel. Or, l'aspect plus proactif des politiques gouvernementales québécoises mérite de distinguer cette période de l'idéologie de la survivance, mais il ne s'agit pas encore d'une crise.

La crise 2 : la Révolution tranquille.

En études québécoises, le fait que la Révolution tranquille ait été le point de rupture avec l'idéologie traditionnelle (de survivance) fait pratiquement l'unanimité. Il y aurait donc eu une espèce de transformation sociale, un certain processus qui, selon le politologue Denis Monière, « a

génér[é] une dynamique de changement affectant tous les secteurs de la société québécoise : politique, économique, social, syndical, culturel, religieux et national » (Monière, 1977 : 308-309).

En effet, « l’ère du conservatisme clérico-politique et de l’immobilisme social et intellectuel » (Monière, 1977 : 308) prenait fin pour laisser place à un « renouvellement [des] mythes fondateurs et à l’émergence de mythes projecteurs, [notamment] : la modernité, l’américanité, la laïcité, le développement (le “ratrapage”), l’ascension des Canadiens français dans le monde des affaires, la souveraineté politique, la “québécitude” » (Bouchard, 2007 : 10).

Gérard Bouchard prétend également que les événements qui constituent la Révolution tranquille auront permis une évolution du nationalisme québécois du modèle de « survivance » vers un « paradigme de l’émergence » (Bouchard, 1995 : 82). Pour la première fois, les Québécois se projetaient dans l’avenir au lieu de tenir un discours passif, et un certain consensus émanait de cette volonté d’avancer, de se transformer. Ce nouveau paradigme dit d’émergence est plus communément appelé le néonationalisme.

L’ensemble de ces bouleversements aurait donc favorisé un changement de perspective des Canadiens français face à leur propre identité et à leur statut socioéconomique et politique minoritaire. Du coup, une rupture s’est orchestrée entre les deux nationalismes (canadien et canadien-français) qui, jusque-là, cohabitaient sur un même territoire. Ce vieux rêve binationaliste d’égalité entre les deux peuples fondateurs, que chérissait notamment Lionel Groulx, s’est transformé en rêve nationaliste purement québécois.

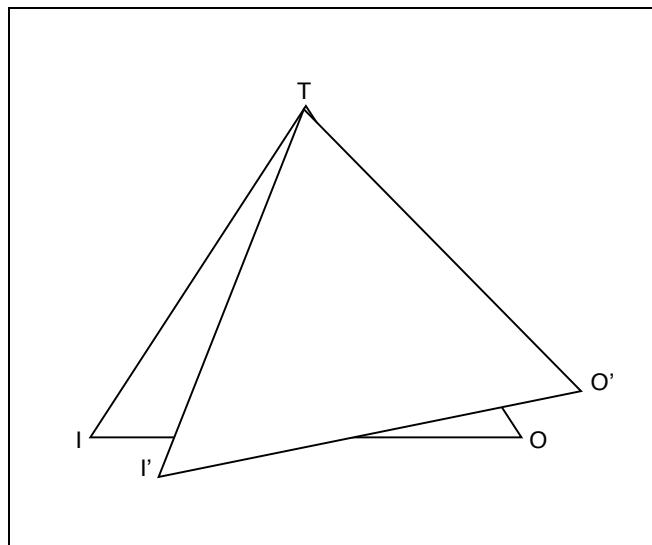
L’émergence d’un nouveau projet social et politique, dont le spectre allait de « Maître chez nous » à l’indépendance juridique, a complètement modifié la vision que les Québécois avaient d’eux-mêmes. Collatéralement, cela a influencé le rapport qu’ils avaient avec le territoire. Simon Langlois illustre ce passage de minorité nationale (canadienne) à majorité nationale (québécoise) par le fait qu’en devenant « maîtres chez eux », l’Autre (le Québécois anglophone) devenait « minoritaire dans le nouvel univers de référence québécois qui s’est mis en place [à partir] des années 1960 » (Langlois, 2011 : 44).

Un changement important s'amorçait dans la façon de comprendre et de vivre l'identité canadienne-française. Mais quoi exactement ? Ce n'est pas la nature de la lutte qui a changé, puisque l'objectif est toujours de trouver une solution à l'émancipation des Canadiens français (devenus Québécois) dans le contexte d'une domination anglophone (T). En effet, ce serait plutôt la définition que les Québécois ont d'eux-mêmes, et de l'adversaire dans ce conflit, qui a évolué.

L'illustration la plus efficace vient du cadre théorique d'Alain Touraine (1978) décrit précédemment (modèle I-O-T). En effet, les acteurs canadiens-français minoritaires et subordonnés (I) sont soudés par cette volonté de survivre à l'envahisseur : ils veulent conserver leur langue et leur culture, le droit de vivre comme la nation qu'ils incarnent sur ce territoire de la Nouvelle-France. Ainsi, lors de la Révolution tranquille, ces (I) se transforment en Québécois (I') dont plusieurs rejettent la vision traditionnelle du nationalisme de survivance, souhaitent se réapproprier leur État et considèrent l'indépendance politique et juridique de leur nation. Ce sont les mêmes acteurs, mais dans des paradigmes différents. (I) et (I') ont toujours l'adversaire commun représenté par l'Anglais (O). (O) n'a pas changé non plus, il a seulement changé de nom en personnalisant désormais l'État fédéral, précisant l'aspect politico-juridique de l'opposition. Cet opposant dominateur (O) se transforme, au Québec, en un adversaire politique qu'il est devenu non seulement possible d'affronter, mais qui est désormais minoritaire en territoire québécois (O'). En tout temps, les acteurs ont en commun l'enjeu (T) de leur conflit.

Cette quête identitaire est intrinsèquement liée aux bouleversements sociopolitiques qu'a connus le Québec, et à cette idéologie d'émancipation et d'autonomisation (*empowerment*) qu'incarne ce nouveau paradigme (néonationaliste).

Figure 3 — Illustration de l'identité québécoise lors de la Révolution tranquille d'après le cadre théorique d'Alain Touraine



Source : Adaptation du schéma d'Alain Touraine (1978)

Il s'est ainsi formé « un large consensus concernant la nécessité d'une nouvelle “configuration symbolique” pour exprimer la conscience collective francophone québécoise alors canalisée vers leur affirmation nationale [...] » (Bouchard, 2007 : 10-11). Cette volonté de changement s'est traduite par une rupture, « [...] alors qu'on passait d'un nationalisme axé sur les Canadiens français à un nationalisme québécois [...] » (Boucher, 1992 : 102). Ainsi, même si ce changement terminologique (Canadien français à Québécois) peut paraître anodin, il résume l'ensemble de la pensée de l'École historique de Montréal en rejetant d'emblée toute référence à l'idée traditionnelle d'un nationalisme « canadien » français. Le Québec n'essayait plus d'être considéré comme un égal, il aspirait désormais à l'autonomie, à l'indépendance. Au fil des événements, ces deux nationalismes sont tout simplement devenus irréconciliables (Rocher, 2007 : 7).

L'institutionnalisation du paradigme néonationaliste.

La plupart des grandes phases du nationalisme québécois font généralement l'objet d'un consensus chez les auteurs, à quelques exceptions près. Ainsi, alors que certains marquent l'entrée du paradigme (2) de l'École historique de Montréal avec la création du PQ ou le référendum de 1980,

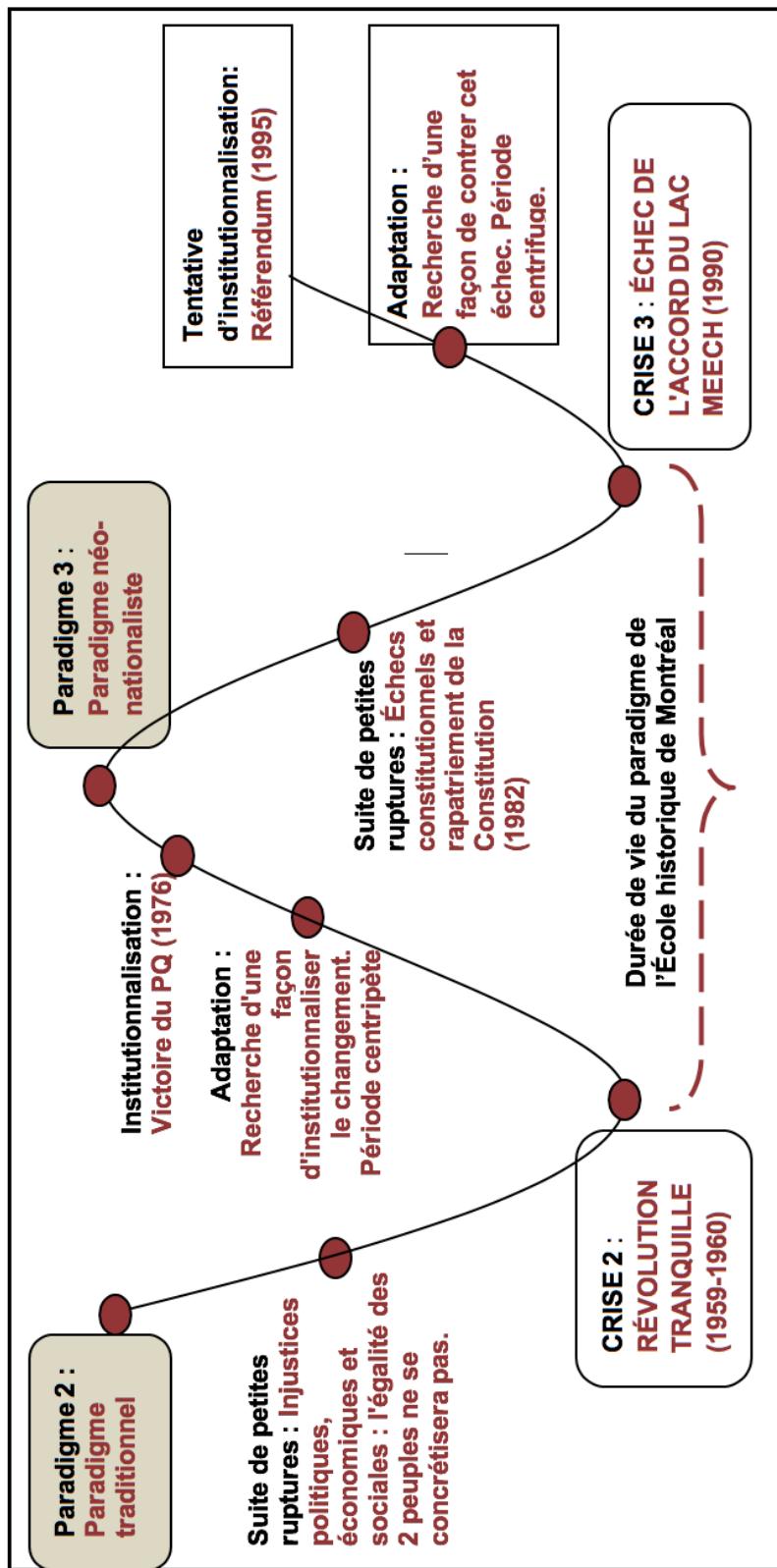
nous proposons plutôt d'utiliser la victoire du PQ en 1976 comme moment d'institutionnalisation et de changement officiel de paradigme. Nous appuyons cette affirmation en citant le principe du sociologue Jean-Marc Fontant selon lequel l'action d'un mouvement devient un mouvement social : « en s'institutionnalisant » (Fontant, 2006 : 408).

L'accession au pouvoir du Parti québécois, surtout dans le contexte de l'effervescence de la Révolution tranquille, a créé énormément d'attentes (tant auprès de la population que des élites). On a pensé, réfléchi, débattu sur la question de l'identité québécoise, ses leviers, ses moyens, sa différence et sur les solutions possibles pour assurer sa pérennité. Évidemment, la façon d'utiliser ce pouvoir, et les objectifs que devrait poursuivre ce nouvel État québécois ne font pas nécessairement consensus quand vient le temps de discuter du statut politique du Québec. En effet, même avec la plus grande conviction nationaliste, cette appropriation de l'État était significative seulement si le système fédératif était modifié de façon à donner un sens et une portée particulière à ce pouvoir. Il y a donc eu, assez rapidement après 1976, une constatation des « faiblesses » du discours souverainiste, notamment sur la capacité du Québec d'obtenir les outils pour s'épanouir en tant que nation.

Une suite de petites ruptures

Après 1976, plusieurs événements ont remis en question les principes néonationalistes selon lesquels le Québec n'avait qu'à réaliser la souveraineté pour être en mesure de contrôler ses propres outils d'épanouissement politique, économique et socioculturel. Les indépendantistes ont sans doute réalisé que les « normes » de l'École historique de Montréal étaient d'une logique implacable, mais que leur application était certainement moins évidente que Séguin (1977, 1987) ne l'avait laissé paraître. Cette dissociation a créé beaucoup de tensions au sein du mouvement souverainiste québécois. La popularité de la position indépendantiste inconditionnelle a effectivement contribué à transformer le nationaliste en opposant pour le souverainiste québécois. Cette opposition fratricide, pourrait-on dire, s'est renforcée tout au long de la période inter-référendum (1980 à 1995), lorsque tous devaient se positionner par rapport à la série d'événements constitutionnels caractérisant cette décennie.

Figure 4 — La courbe en U désignant les paradigmes traditionnel et néonationaliste.



Source : Inspirée de la figure de Thomas Kuhn (1972)

La crise 3

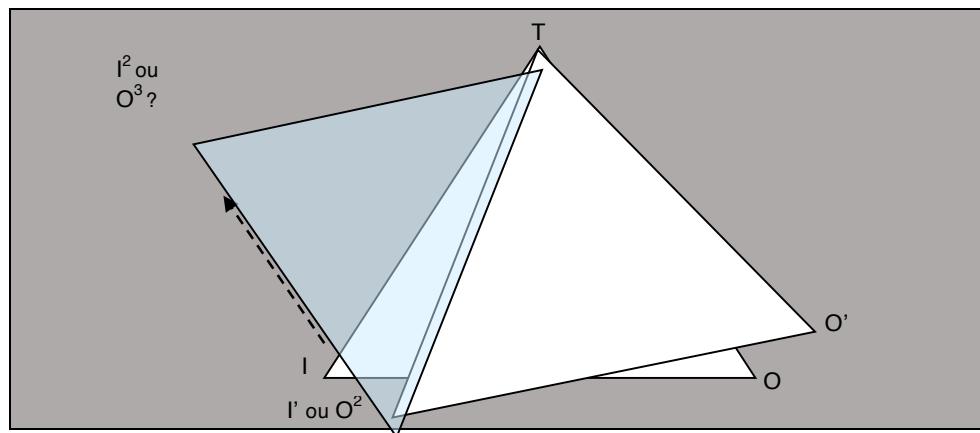
Meech et le référendum de 1995 (1990-1995)

La valeur centrale du mouvement souverainiste est la volonté de faire du Québec un pays pour ainsi assurer l'épanouissement et la survie de la nation québécoise. Or, ce concept de souveraineté est à la fois vague et précis. En effet, l'indépendance du Québec est une situation bien concrète, mais l'ensemble des conditions qui entourent l'accession à la souveraineté le sont beaucoup moins. Les échecs des Accords du lac Meech ont sacré l'opposant fédéral élargi (gouvernement central et ceux des autres provinces anglophones), et la défaite du référendum de 1995 a fait réaliser aux plus ardents souverainistes que malgré tous les « affronts » constitutionnels subis entre 1976 et 1995, les Québécois eux-mêmes ne voyaient toujours pas « l'urgence » de l'indépendance.

Le nationalisme (survivance et autonomisme), qui a jadis été l'idéologie dominante au Québec, a évolué lors du changement vers le paradigme néonationaliste en une forme plus proactive. La polarisation des réactions, mais surtout de l'idéal de réaction, par rapport aux différents conflits constitutionnels des années 1980 a réellement creusé le fossé entre les nationalistes (I), les souverainistes (I') et les souverainistes inconditionnels qui estiment que seule l'indépendance permettrait de résoudre définitivement la problématique du statut socioéconomique, politique et juridique du Québec (I²). Or, les Québécois, même indépendantistes, n'ont pas tous les mêmes critères quant aux conditions d'accession à la souveraineté. Pour certains, la souveraineté doit se faire peu importe les circonstances (I²), alors que pour d'autres, un ou plusieurs impératifs doivent d'abord être adressés (bonne gouvernance, saines finances publiques, appuis internationaux, etc.).

En devenant Québécois, la nouvelle dimension de l'accession à la souveraineté s'est ajoutée en développant, le long de l'arête I-I², un axe sémantique des différentes postures nationalistes. Or, les codes et les normes souverainistes n'encadrent ou ne définissent que les idéaux type (donc I et I²). Ainsi, l'omission d'une grande partie du spectre affecte grandement la nature des liens de solidarité au sein du mouvement.

Figure 5 — Identification de la fracture identitaire des nationalistes québécois à l'aide du cadre théorique d'Alain Touraine.



Source : Adaptation du schéma d'Alain Touraine (1978)

Dans la schématisation du mouvement social de Touraine (1978), deux opposants luttent pour le contrôle de l'historicité, incluant l'orientation des solutions au conflit. Nous supposons donc que cette dissociation du (I) en (I') et en (I²) aurait possiblement causé un changement dans la structure du mouvement social, en plaçant les deux acteurs nationalistes (I') et (I²) en opposition.

Cette opposition se manifeste notamment par une espèce de hiérarchisation des postures souverainistes en fonction du nombre de conditions relatives aux modalités d'accès à la souveraineté pour lesquelles l'acteur est prêt à négocier. Certains, qui se disent souverainistes, sont également prêts à négocier des accommodements que le gouvernement central pourrait offrir au Québec pour que ce dernier renonce à son projet. Ils sont définis comme étant nationalistes, c'est-à-dire comme adhérant à «un mouvement idéologique en vue de la conquête et du maintien de l'autonomie, de la cohésion et de l'individualité d'un groupe social considéré par ses membres comme une nation en fait ou en puissance» (Balthazar, 1994 : 8). Ainsi, il est dans la logique des choses qu'un indépendantiste soit nationaliste par défaut, mais le contraire n'est pas nécessairement vrai.

Selon le politologue Denis Monière, non seulement doit-on distinguer les deux concepts, mais en fait, le souverainisme s'opposerait au

nationalisme « [...] qui anémiait la nation dans des luttes stériles et toujours à recommencer dans le cadre du fédéralisme canadien » (Monière, 2013 : 5). Pour lui, donc, le nationalisme est plutôt un positionnement politique, culturel et social édulcoré par rapport au souverainisme ; en se complaisant ou en s'accommodant du fédéralisme dit d'ouverture ou asymétrique (Monière 2013, 2016).

Cette distinction a également été avancée par Maurice Séguin, qui expose le même type d'appréhensions que Monière à l'égard de certains nationalistes qui se disent souverainistes. En effet, dès les premières lignes de son ouvrage « L'idée d'indépendance au Québec », Séguin explique que l'enjeu du destin et de la minorisation des Canadiens français pousse les gens à développer deux attitudes : l'idéologie fédéraliste et indépendantiste. La première est caractérisée par le fait :

[d']accepter [qu']une collectivité minoritaire [puisse] accepter un partage de pouvoirs dans une union fédérale, consentir à une certaine centralisation sans perdre pour autant la maîtrise de l'essentiel de sa vie nationale et qu'elle [puisse] conserver ses chances d'épanouissement politique, économique et culturel. C'est la thèse des autonomistes qui croient pouvoir se contenter d'une fraction d'indépendance (Séguin, 1977 : 9).

Pour Séguin donc, l'indépendantisme est un jeu à somme nulle : on ne peut pas être indépendantiste à moitié. C'est ce raisonnement qui pousse justement les souverainistes inconditionnels à nier l'appellation que les nationalistes s'octroient en se disant indépendantistes.

L'hypothèse de la période post-référendaire.

Tel que démontré dans les premiers paragraphes, dans un contexte sociohistorique, la courbe en U est continue, puisque le changement social est perpétuel. Ainsi, un phénomène social comme celui du nationalisme doit être étudié avec du recul pour en saisir les influences et établir les liens entre les événements. Nous estimons que, excepté pour ce qui est du référendum de 1995, les événements peuvent être interprétés, mais seulement de façon hypothétique, puisque l'échec de 1995 a à notre avis même encore

aujourd’hui des influences directes sur l’évolution du nationalisme et sur la structure politique du Québec.

« What does Quebec Want? » : adaptation à la crise 3 et paradigme centrifuge

L’échec de l’Accord du lac Meech a renforcé les positions constitutionnelles des deux côtés de la frontière québécoise. Québec en demande trop pour les fédéralistes du reste du Canada, et de leur côté, les Québécois estiment que le Canada ne reconnaît aucunement sa spécificité. En fait, les plus hauts pourcentages d’appui à la souveraineté du Québec ont été enregistrés entre 1990 et 1992 (Durand et Yale, 2008). L’adaptation à cette crise n’aura donc pas été très longue, puisque cette série d’échecs constitutionnels aura mis la table pour une tentative d’institutionnalisation de l’élán indépendantiste qu’elle aura provoqué – et qui aura atteint tous les nationalistes québécois. Malgré tout, cette tentative échouera également à la suite de l’échec du second référendum tenu en 1995.

La tentative d’institutionnalisation aura deux conséquences possibles selon le succès ou l’échec du processus référendaire. Le 4^e paradigme aurait pu être celui du nationalisme d’un Québec souverain. Mais le résultat a plutôt provoqué le début d’un paradigme (le 4^e) de reconstruction et de réflexion, entraînant notamment la remise en question de l’hégémonie du PQ pour défendre et promouvoir la souveraineté du Québec. En effet, depuis sa création, aucun autre parti souverainiste n’a pu, de façon crédible, concurrencer le Parti québécois dans l’arène politique.

Les nationalistes et les souverainistes tentent de comprendre l’échec du référendum et remuent encore les conséquences de la dernière crise. Des pistes d’explication émergent de toutes parts : des explications diverses qui ne peuvent ni ne seront toutes adressées par le PQ. Ce paradigme se vivra donc sous l’égide d’un processus politique centrifuge, caractérisé par des conflits internes qui effritent la légitimité du Parti québécois en tant que véhicule phare de la souveraineté depuis sa création en 1969.

La baisse des appuis électoraux du PQ depuis 1995

On se permet de parler de désaffiliation et de perte d’hégémonie du Parti québécois, notamment parce que trois phénomènes récurrents depuis

1995 illustrent cette situation, dont le plus évident est la baisse des appuis électoraux au PQ.

À l'aide d'un portrait statistique relevant plusieurs caractéristiques des résultats électoraux québécois depuis 1995, nous avons pu faire émerger trois principaux constats.

D'abord, une baisse claire et constante des appuis au PQ entre 1994 et 2014 peut être observée. En effet, le parti aurait perdu près de 40 % (38,42 %) de ses appuis en 20 ans, ce qui représente un peu plus de 670 000 électeurs (DGEQ, 2016).

Deux élections font exception à la règle : celles de 2008 et de 2012, qui ont été tenues dans des circonstances particulières. Des facteurs externes expliquent en grande partie les résultats observés. En 2008, il y a eu une baisse record du taux de participation, notamment à cause de la tenue d'élections hivernales et au fait que le scrutin général québécois était le troisième en un an (l'élection québécoise de mars 2007 et l'élection fédérale du 14 octobre 2008). Un bas taux de participation favorise normalement le Parti libéral du Québec, par la surreprésentation d'électeurs plus âgés (SRC, 2015). Or, ce taux anormalement bas rend très difficile une analyse juste des intentions de vote, surtout lorsque des facteurs externes, tels que ceux énoncés plus tôt, entrent en ligne de compte (Duval, 2005).

Lors de l'élection de septembre 2012, les électeurs se sont mobilisés pour déloger le gouvernement libéral de Jean Charest, au pouvoir depuis presque 10 ans (depuis 2003). L'ensemble des politiques impopulaires du gouvernement Charest, notamment sur le dossier de l'éducation qui a mené au Printemps Érable en 2012, de même que les soupçons de corruption au sein de son gouvernement, ont « fait sortir les gens [et les jeunes] de leur torpeur » (SRC, 2015).

Finalement, le troisième constat est le fait que, depuis leurs créations respectives, la présence des tiers partis (QS, ON et CAQ) a nui à la performance du Parti québécois. Il est impossible de déterminer avec certitude le pourcentage de transfert des votes du PQ vers un parti tiers. Or, le fait que les appuis au Parti libéral du Québec soient demeurés relativement stables lors des 20 dernières années (DGEQ, 2016) nous permet de supposer qu'une bonne partie des votes des tiers partis proviennent de l'électorat péquiste.

L'expert britanno-colombien en sondages politiques et fondateur du site Internet Too Close to Call, Bryan Breguet, s'est intéressé au phénomène des tiers partis, et a créé un simulateur qui modélise les conséquences d'une augmentation des appuis de Québec Solidaire sur les résultats du Parti québécois (Too Close to Call, 2017). Ainsi, si le pourcentage panquébécois d'appui à Québec Solidaire augmentait de 1 % et que celui du PQ était aussi réduit de 1 %, QS n'obtiendrait aucun siège de plus à l'Assemblée nationale, mais le PQ en perdrait trois.

Cette hypothèse tend à être démontrée en analysant les résultats des tiers partis aux élections québécoises. En effet, en comparant ces résultats à ceux du Parti québécois, on voit que le vote de QS correspond généralement à la perte d'appuis du PQ (DGEQ, 2016).

Ainsi, au Canada et au Québec, les électeurs peuvent difficilement protester en votant pour un tiers parti, puisque leur vote, la plupart du temps, favorisera l'autre parti national (Too Close to Call, 2017; Blanchet, 2012). C'est exactement ce qui s'est produit au Québec après 1995.

La création de tiers partis politiques

Ce paradigme de réflexion et de remise en question a également entraîné des innovations (pour utiliser un terme kuhnien) importantes sur la scène politique québécoise. En effet, parallèlement à la réflexion et en constatant la baisse des appuis au PQ, des politiciens ont été de plus en plus nombreux, dans le contexte de la remise en question de l'hégémonie politique du PQ, à proposer des démarches différentes pour traiter la question nationale, en créant des tiers partis souverainistes ou autonomistes.

D'abord, créée sous la forme d'un groupe de réflexion « apolitique », la Coalition Avenir Québec (CAQ) a été cofondée par un ancien ministre important du Parti québécois, François Legault, et l'homme d'affaires Charles Sirois. La CAQ a publié un manifeste au début de l'année 2011, afin de faire connaître ses principales orientations (CAQ, 2011). En décembre de la même année, l'Action Démocratique du Québec (ADQ), principal tiers parti de centre droit, se saborde pour se joindre au groupe, qui deviendra la CAQ à temps pour l'élection générale de 2012. L'approche autonomiste de ce parti repose sur le fait qu'il repousse le débat sur la souveraineté, alléguant qu'une bonne gouvernance prime sur la lutte indépendantiste. On appelle plutôt à l'unité des fédéralistes et des souverainistes afin de « donner

au Québec les moyens d'affirmer et de protéger son identité » (SRC, 2012 ; CAQ, 2011).

Le second tiers parti, Option Nationale, a été fondé en octobre 2011 par un autre député du Parti québécois, Jean-Martin Aussant. Ce dernier avait démissionné lorsque son parti a considérablement adouci son approche à la souveraineté¹, et repoussé l'échéancier d'un 3^e référendum au « moment jugé approprié par le gouvernement » (PQ, 2011, *art. 1.1*). Aussant a justifié son geste par le fait : « [Qu'] il n'y a aucun parti qui propose un oui clair [à l'indépendance du Québec]. [...] Il faut parler aux Québécois des avantages de la souveraineté. Il n'y a pas de parti qui le fasse de façon sincère et engagée actuellement » (SRC, 2011).

Finalement, Québec Solidaire est né en février 2006, de la fusion de deux autres tiers partis de gauche (l'Union des forces progressistes [UFP] et Option citoyenne [OC]), pour offrir une alternative « de gauche féministe, altermondialiste, écologiste et indépendantiste » (Robitaille, 2006). Donc, ce n'est pas d'abord un parti souverainiste, mais il se définit tout de même comme tel : « Le Québec doit disposer de tous les pouvoirs nécessaires à son plein développement aux plans social, économique, culturel et politique, ce qui lui est refusé dans le cadre fédéral. Notre parti opte donc pour la souveraineté » (QS, 2006 : 5).

On peut donc constater qu'au moins deux de ces trois partis ont consciemment divisé les appuis du PQ en créant d'autres organisations politiques dont l'objectif est semblable. La différence réside dans la façon d'y arriver.

Les groupes de réflexion citoyens

Plusieurs événements ont eu lieu, afin d'encourager la réflexion et d'inviter la population québécoise à y participer, notamment la création de groupes citoyens de réflexion sur l'orientation du projet souverainiste (Nouveau Mouvement pour le Québec [NMQ], les Orphelins politiques et Faut qu'on se parle !).

Leur apparition traduit bien la recherche d'un espace commun pour débattre du projet de souveraineté à l'extérieur du cadre partisan ; de même

¹ Cette nouvelle approche a été soumise par la cheffe de l'époque, Pauline Marois, et adoptée au XVI^e Congrès du PQ de 2011, sous l'appellation : « gouvernance souverainiste ».

qu'un certain malaise des leaders et des militants face à la représentation politique de l'option souverainiste.

D'abord, à l'été 2011, l'environnementaliste et ancien journaliste de Radio-Canada, Jocelyn Desjardins, fonde le NMQ. Cette organisation : « [...] est né[e] de la nécessité de se [le mouvement souverainiste] réunir après la défaite douloureuse du Bloc Québécois » (NMQ, 2015). Le NMQ se veut un véhicule de mobilisation sociale, un appel à l'union des forces souverainistes pour amorcer une « départisanisation » du projet d'indépendance. En effet, pour Jocelyn Desjardins, il était important de créer un lieu rassembleur de discussion citoyenne « plutôt que de fonder encore un autre parti politique [...] » (NMQ, 2015). L'objectif de ce mouvement est de « briser l'impasse dans laquelle le mouvement souverainiste est plongé depuis 1995 » (NMQ, 2011).

Ensuite, en avril 2016, Paul Saint-Pierre Plamondon, avocat et candidat à la chefferie du Parti québécois de 2016, a fondé le mouvement des « Orphelins politiques ». Ce mouvement a été mis sur pied dans le but de « donner une voix aux citoyens qui ne se reconnaissent dans aucun parti actuel [...] » (Fortier, 2016a). Il ne favorise pas la tenue d'un référendum « à court terme » par un éventuel gouvernement péquiste (Fortier, 2016a). Selon le fondateur, « il faut d'abord refonder le parti [PQ] et rétablir la confiance avec les militants et les électeurs » (Fortier, 2016a).

Enfin, en octobre 2016, cinq personnalités publiques de divers milieux se sont réunies dans le but de fonder le mouvement « Faut qu'on se parle ». Jean-Martin Aussant, fondateur et ex-député d'Option nationale, ancien député du PQ et à l'époque Directeur général du Chantier de l'Économie sociale ; Maïtée Labrecque-Saganash, militante crie ; Claire Bolduc, agronome et ex-présidente de l'organisme Solidarité rurale ; Gabriel Nadeau-Dubois, porte-parole étudiant lors du « Printemps érable » en 2012, et finalement, Alain Vadeboncoeur, médecin urgentologue.

Les cinq militants souhaitent que la population participe activement à la définition « du Québec que l'on voudrait construire. [...] Le Québec est dans un cul-de-sac et plusieurs manifestations, audiences publiques ou autres tribunes ont été organisées au cours des dernières années » afin de prendre le pouls des citoyens sur divers sujets. Cependant, les résultats ont plutôt contribué à « définir ce que nous ne voulons pas » (Aussant, Labrecque-Saganash, Bolduc, Nadeau-Dubois & Vadeboncoeur, 2016). Dix

questions sont posées concernant des enjeux centraux et urgents au sujet desquels groupe sonde les Québécois de façon non partisane (Faut qu'on se parle, 2016). Le regroupement « [...] n'exclut pas de se transformer en parti politique ou de se joindre à un parti existant en vue des élections provinciales prévues en 2018 » (Fortier, 2016b).

Ce phénomène est aussi paradoxalement celui de l'émergence des tiers partis, en ce sens qu'en même temps d'être l'une des manifestations du malaise de représentation, notamment en lançant un certain appel à la réunification des forces souverainistes ; ces organisations n'écartent pas la possibilité de créer d'autres partis politiques. Ce qui encourage une certaine désaffiliation du PQ.

La 4^e crise : le 2 mai 2011.

La défaite du Bloc Québécois au scrutin de 2011 et l'appréhension de la défaite du PQ aux élections générales québécoises de 2012 ont causé une onde de choc bien au-delà du parti.

La réflexion caractéristique du paradigme s'est poursuivie, mais les multiples ruptures vécues ont provoqué une incertitude quant à la cohésion, la représentation et parfois même la pertinence du mouvement souverainiste. Les conséquences ont finalement dépassé les limites du système politique en ayant des répercussions sur l'ensemble de la population québécoise, et même au-delà.

En consultant les réactions dans les différents médias à la suite de la défaite du 2 mai, on observe de l'inquiétude quant à sa nature ponctuelle et spontanée. Le chef démissionnaire du BQ, Gilles Duceppe a même mis en garde son homologue du gouvernement du Québec en affirmant que : « [Il]e PQ [devait] faire l'analyse de cette situation », et qu'il ne fallait pas « prendre les choses pour acquises » (Bourgault-Côté, 14 mai 2011). Les journalistes ont également laissé entendre que les élections québécoises seront « le prochain rendez-vous souverainiste à ne pas manquer » (Bourgault-Côté, 14 mai 2011). Un événement qui consoliderait ou amenuiseraient la portée de la crise.

Il y a autant de « petites ruptures » menant à la crise que de visions du nationalisme. Or, la conséquence aura été la même. Simon-Pierre Savard-Tremblay, alors président du Forum Jeunesse du BQ, a écrit un article dans

lequel il évoquait son interprétation de la défaite et ce qui fait du 2 mai un aboutissement pratiquement inévitable, voire souhaitable, pour recentrer les intérêts souverainistes sur leur objectif premier : la souveraineté. Un des aspects les plus intéressants de son intervention est, selon nous, la transformation du Bloc et du PQ en partis de masse, notamment en procédant à la « censure de la portée identitaire du combat indépendantiste [...] et au rejet des éléments moins “progressistes” pour en faire des partis “de gauche” » (Savard-Tremblay, 12 mai 2011). Il est loin d'être le seul à évoquer ces deux phénomènes, citons également, notamment, Daniel Paillé et Louis Plamondon.

Quant au politologue de l'Université de Sherbrooke Jean-Herman Guay, il estime que le raz-de-marée auquel a été confronté le Bloc Québécois est généralement le signe de « causes très profondes, qui vont au-delà des personnes » (Cornellier, 7 mai 2011). Donc, le charisme de Jack Layton ou la lassitude à l'égard du Bloc ou de Gilles Duceppe n'auraient pas été des éléments décisifs. Dans ce même article, il cite trois facteurs, dont le dernier réfère également à la « prédominance qu'a pris la place de l'axe gauche/droite dans le débat, y compris au Québec, au détriment de celui Québec-Ottawa ».

Dans le même ordre d'idée, le député bloquiste réélu Louis Plamondon dit assister avec tristesse aux déchirements souverainistes sur la scène provinciale (Le Nouvelliste, 29 juin 2011). Inquiet pour l'élection québécoise de 2012, M. Plamondon a affirmé qu'il y avait un besoin d'unité très forte chez les souverainistes, et que ce prochain scrutin était l'occasion de la faire apparaître (Plante, 2011). Les résultats de l'élection de 2012 ont été tièdement reçus, puisque bien au-delà du mouvement souverainiste, la victoire du PQ a été assurée par deux facteurs complètement extérieurs à la lutte indépendantiste : le printemps Étable et la volonté de détrôner le gouvernement très impopulaire de Jean Charest après 10 ans de règne. L'élection suivante (2014) est plus représentative des résultats post-2011.

Ainsi, le 2 mai 2011 a été, pour le mouvement souverainiste québécois, la crise au milieu de ce paradigme de réflexion. Le « Big bang », les « résultats sans partage », l'hécatombe, le naufrage, le traumatisme ; il est clair que cette désaffection pour le Bloc Québécois ne sera pas que temporaire ou ponctuelle. C'est un point de non-retour, une cassure dans la psyché québécoise (et canadienne), mettant au jour la vérité que les souverainistes tentaient de se cacher depuis trop longtemps : la nécessité

d'une définition claire du projet politique et de compromis dans la démarche.

« La fin d'un cycle »

Depuis 2011-2012, les discours des leaders souverainistes changent et l'on remarque davantage de références à d'éventuelles coalitions ou fusions entre les différents partis de la scène québécoise. Cette crise est terminée, les politiciens et les militants savent ce qu'ils doivent faire. Il faut désormais trouver la façon de le faire, pour ensuite institutionnaliser cette solution. Cette phase (qui devrait être centripète) peut prendre des mois, des années, voire des décennies ; il reste à savoir combien d'élections il faudra pour convaincre les souverainistes de faire des compromis pour « la cause ».

Cependant, plusieurs phénomènes exogènes comme la libéralisation économique, l'intégration et la financiarisation de l'économie, de même que la pluralité ethnique, ont contribué à entretenir l'opposition des visions nationalistes. En effet, la réduction de la marge de manœuvre des États tant en matière économique que politique amène d'autres facteurs à prendre en considération dans l'équation déjà complexe de la consolidation identitaire québécoise et de la définition du projet national.

Désormais, en plus d'une opposition sur les degrés d'autonomie politique, économique et culturelle du Québec, il faut ajouter l'aspect civique de la définition de la nation. En effet, le Québécois est en train de se définir – ou de se redéfinir – dans les conditions d'un monde globalisé, non plus en fonction de l'Autre, mais en fonction des Autres. Ainsi, au lieu de se définir et de diffuser sa conception de lui-même aux autres, il tente de déterminer au cas par cas si l'Autre peut être un « Nous ». Il s'ensuit alors une autre série de nationalismes plus ou moins intégrateurs en fonction de cette perception. L'insécurité identitaire québécoise et possiblement une laïcisation non complétée entreprise avec la Révolution tranquille ont contribué à politiser ces débats. Cette théorie est également partagée par plusieurs autres auteurs (Labelle, 2012 ; Bouchard, 2010 ; Maclure, 2008 ; Lamonde, 2000 ; Bourque, 2008). Michel Seymour, pour sa part, affirme lui aussi que le malaise identitaire face au pluralisme ethnique et religieux serait dû en grande partie à une « carence d'affirmation nationale » (Seymour, 2008 : 16). Or il écrit également que cette problématique

« renvoie au statut politique du Québec » (Seymour, 2008 : 16), ce avec quoi nous sommes plus ou moins d'accord.

Nous croyons en effet que le statut politique du Québec est un moyen de consolider les outils pour mieux gérer ce type de situation, mais qu'en même temps il n'en constitue aucunement une garantie. Seymour explique que « [...] si le malaise identitaire concerne le statut politique du Québec et ne s'explique pas seulement par un problème d'attitudes et de perception, il faut y répondre par des solutions qui ont un impact sur la situation politique du Québec [...] » (Seymour, 2008 : 16). Ainsi, selon lui, en posant un geste ultime d'affirmation nationale, les Québécois comprendront instantanément l'apport des autres cultures, et sauront d'emblée comment gérer la politique d'intégration. Or, justement, nous croyons que cette insécurité est une question d'attitude et de perception, et qu'il faut acquérir une certaine maturité identitaire avant de pouvoir poser des gestes d'affirmation nationale de cette envergure.

C'est peut-être là le grand échec de la Révolution tranquille et de l'École historique de Montréal. L'enthousiasme de faire du Québec une nation intégrale a obnubilé l'importance de consolider les préceptes de l'identité québécoise. On a défini la nation dans son sens territorial sans nécessairement établir les règles qui définissaient la nature de la solidarité des acteurs qui se le sont approprié. On a présupposé que ce nationalisme de libération, d'émancipation, commandait une telle cohésion sociale, que les valeurs de ce vivre-ensemble allaient de soi.

Or, les conditions ont changé. L'individualisme et la pluralité ethnique, conjugués à la définition toujours floue du nationalisme québécois, ont tôt fait de mettre en lumière ce « vide identitaire », qui revient confronter la nation québécoise dans ce qu'elle a de plus sacré : sa perception d'elle-même, son identité. Contrairement à ce que disait Seymour (2008), c'est tout ce schème identitaire qui n'a pas été solidement défini et qui fait en sorte que l'on apprend à se connaître à travers l'Autre. Nous croyons que même la souveraineté du Québec ne saurait donner les outils à l'État pour gérer une problématique de cette nature. Nous ne disons pas que cette quête doive se faire avant la souveraineté nécessairement, mais l'indépendance ne doit pas être vue comme une solution pour devancer les étapes du processus de création ou de consolidation identitaire.

Références

- Aussant, J-M., C. Bolduc, M. Labrecque-Saganash, G. Nadeau-Dubois & A. Vadeboncoeur. (2016). Faut qu'on se parle. Malgré son immense potentiel, le Québec a de la difficulté à avancer. *Le Devoir*, 29 septembre.
- Balthazar, L. (1994). Les nombreux visages du nationalisme au Québec. Dans A-G. Gagnon (Dir.). *Québec : État et société* (p. 23-40). Montréal : Québec-Amérique.
- Bernard, A. (2005). *La vie politique au Québec et au Canada*. Québec : Presses de l'Université du Québec
- Blanchet, A. (2012). L'effet du vote de QS sur la répartition des sièges. Repéré à <http://www.alexandreblanchet.ca/109/>
- Bloc Québécois. (1991). *Le manifeste du Bloc Québécois*. Congrès de fondation du Bloc Québécois, Montréal, Juin.
- Bock-Côté, M. (2007). *La dénationalisation tranquille*. Montréal : Boréal.
- Bock-Côté, M. (2012). *Fin d'un cycle aux origines du malaise politique québécois*. Montréal : Boréal.
- Bouchard, G. (1995). La nation au singulier et au pluriel. L'avenir de la culture nationale comme «paradigme» de la société québécoise. *Cahiers de recherche sociologique*, (25), 79-99.
- Bouchard, G. (2007). L'avenir de la culture québécoise : quels sont les rêves collectifs? La culture québécoise est-elle en crise?. Dans Institut du Nouveau Monde (Dir.). *Que devient la culture québécoise? Que voulons-nous qu'elle devienne?*. Cahier spécial *Le Devoir*, 20 janvier.
- Boucher, J. (1992). Mouvement social et question nationale : un instrument de réflexion pour les membres de Au Bas de l'Échelle. *Nouvelles pratiques sociales*, 5(1), 95-112.
- Bourgault-Côté, G. (2011). Gilles Duceppe, un homme blessé. *Le Devoir*, 14 mai, A6.
- Bourque, G. (2008). Un Québec ethnique et inquiet. *Le Devoir*, 30-32 juillet, A6.
- Breguet, B. (2017). Un simulateur pour le Québec. *Too Close to Call*. Repéré à <http://www.tooclosetocall.ca/p/simulateur-pour-le-quebec.html>
- Brun, H. (1994). L'alternance au pouvoir dans le système constitutionnel canadien et québécois. *Les cahiers de droit*, 35 (3), 627–636.
- Brunet, M. (1969). *Les Canadiens après la conquête, 1759-1775. De la révolution canadienne à la révolution américaine*. Montréal : Fides.

- Canguilhem, G. (1977). *Idéologie et rationalité dans les sciences de la vie*. Paris : Vrin.
- Charlot, M. (1998). *Le pouvoir politique en Grande-Bretagne*. Paris : Presses universitaires de France.
- Coalition Avenir Québec. (2011). Manifeste. Coalition pour l'avenir du Québec. Conférence de presse de François Legault, Montréal, 21 février.
- Cornellier, M. (2011). La scène politique québécoise chamboulée – L'insaisissable diagnostic. *Le Deroir*, 7 mai.
- Crozier, M. & E. Friedberg. (1977). *L'acteur et le système*. Paris : Éditions du Seuil.
- Della Porta, D. & M. Diani. (2006). *Social Movements : An Introduction*. Oxford : Blackwell Publishing.
- Directeur général des élections du Québec. (2016). Résultats électoraux. *Élections générales*. Repéré à <http://www.electionsquebec.qc.ca/francais/provincial/resultats-electoraux/elections-generales.php>
- Dorion, H. & J-P. Lacasse. (2011). *Le Québec : territoire incertain*. Québec : Septentrion.
- Dumont, J. F. (1973). Idéologie et conscience historique dans la société canadienne-française du XIX^e siècle, Dans J-P. Bernard (Dir.), *Idéologies québécoises au 19^e siècle*. Montréal : Boréal Express.
- Durand, C. & F. Yale. (2008). Archives des sondages portant sur la souveraineté du Québec, de 1962 à aujourd'hui. Repéré à http://www.mapageweb.umontreal.ca/durandc/souverainete/Sondages_1962_2008.xls
- Duval, D. (2005). *Recension des écrits sur la participation électorale*. Collection Études électorales. Repéré à <http://www.electionsquebec.qc.ca/documents/pdf/DGE-6350.10-vf.pdf>
- Élections Canada. (2015). Élections passées. Repéré à <http://www.elections.ca/content.aspx?section=ele&dir=pas&document=index&lang=f>
- Faut qu'on se parle! (2016). Qui nous sommes? Repéré à <https://www.fautquonseparle.org/>
- Fillieule, O. (2009). De l'objet de la définition à la définition de l'objet. De quoi traite finalement la sociologie des mouvements sociaux? *Politique et Sociétés*, 28 (1), 15-36.

- Fontant, J.-M. (2006). Innovation et changement social, Dans J.-L. Klein & D. Harrisson (Dir.). *L'innovation sociale - Émergence et effets sur la transformation des sociétés*. Montréal : Les Presses de l'Université du Québec.
- Fortier, M. (2016a). «Nous allons devenir l'opposition informelle», dit le mouvement des orphelins politiques. *Le Devoir*, 20 avril.
- Fortier, M. (2016b). Des artistes financent «Faut qu'on se parle». «Le Québec est dans un cul-de-sac», affirme Yvon Deschamps. *Le Devoir*, 29 septembre.
- Fortin, A. (2013). *Processus collaboratif pour trouver des solutions à des problèmes sociaux complexes*. Montréal, Québec : Laboratoire d'innovation sociale de l'Institut du Nouveau Monde.
- Frémont, A. (1999). *La région espace vécu*. Montréal: Éditions Flammarion.
- Glasl, F. & R. Ballreich. (2001). *Team and Organisational Development as a Means for Conflict Prevention and Resolution*, Repéré à http://edoc.vifapol.de/opus/volltexte/2011/2581/pdf/ballreich_glasl_handbook.pdf
- Groulx, L. (1960). *Histoire du Canada français depuis la découverte. Tome 1 - Le régime français*. Ottawa : Fides.
- Juignet, P. (2015). Les paradigmes scientifiques selon Thomas Kuhn. *Philosophie, science et société*. Repéré à <http://www.philosciences.com>
- Juteau, D. (1999). *L'ethnicité et ses frontières*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Kuhn, T. S. (1972). *La structure des révolutions scientifiques*. Paris : Flammarion.
- Labelle, M. (2012). L'enjeu de la laïcité à la lumière du débat sur l'identité et le pluralisme culturel. *Vivre ensemble*, 19 (65), Printemps.
- Lamarre, J. (2009). La Conquête et l'école de Montréal. *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, (99), 42-47.
- Lamonde, Y. (2000). *Histoire sociale des idées au Québec. Vol 1, 1760-1896*. Montréal : Fides.
- Langlois, S. (2001). Identité et souveraineté nationales : le cas du Québec. *Commission d'étude des questions afférentes à l'accession du Québec à la Souveraineté*. (Volume 1). Québec : Québec, 15-29.
- Laponce, J. (1962). Bipartisme de droit et bipartisme de fait. *Revue française de science politique*, 12 (4), 877-887.

- Leclerc, J. (2015). Histoire du français au Québec, L'aménagement linguistique dans le monde, Repéré à <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/histfrnqc.htm>
- Lemieux, V. (2001). *Décentralisation, politiques publiques et relations de pouvoirs*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Lisée, J-F. (2014). Mario Beaulieu : La chance au coureur. Repéré à <http://jflisee.org/mario-beaulieu-la-chance-au-coureur/>
- Maclure, J. (2008). Le malaise relatif aux pratiques d'accommodement de la diversité religieuse : une thèse interprétative. Dans M. McAndrew, M. Milot, J-S Imbeault & P. Eid (Dir.). *L'accommodement raisonnable et la diversité religieuse à l'école publique. Normes et pratiques*. Montréal : Fides, 215-242.
- Mahy, I. & P. Carle. (2011). *Théorie U. Changement émergent et innovation. Modèles, applications et critique*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Martin, P. (2006). *Les systèmes électoraux et les modes de scrutin*. Paris : Montchrestien.
- Melucci, A. (1978). Société en changement et nouveaux mouvements sociaux. *Sociologie et sociétés*, 10 (2), 37-54.
- Melucci, A. (1980). The New Social Movements: A Theoretical Approach. *Social Science Information*, 19 (2), 199-226.
- Migneault, P-L. (2010). *Les gouvernements minoritaires au Canada et au Québec. Historique, contexte électoral et efficacité législative*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Monière, D. (1977). *Le développement des idéologies au Québec des origines à nos jours*. Montréal : Éditions Québec-Amérique.
- Monière, D. (2013). Nationalisme et indépendantisme : de la convergence à la contradiction. *L'Action nationale*, 103 (6), juin, 31-42.
- Monière, D. (2016). Que veut dire être indépendantiste? *Huffington Post Québec*, 17 octobre, Repéré à http://quebec.huffingtonpost.ca/denismoniere/que-veut-dire-etre-independantiste_b_12522308.html
- Paillé, D. (2011). Bloc Québécois : tout est sur la table. *La Presse*, 11 mai.
- Parti québécois. (2011). Agir en toute liberté. *Proposition principale*. XVI^e congrès national du Parti québécois, Montréal, Avril.
- Pelletier, R. (1992). La Révolution tranquille. Dans G. Daigle (Dir.). *Le Québec en jeu. Comprendre les grands défis*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 609-624.

- Petitclair, M. (2003). Rapport sur les innovations sociales et les transformations sociales. Les *Cahiers du CRISES* (ET0313). Montréal : CRISES-UQÀM.
- Plante, L. (2011). Le Québec se cherche. *Le Nouvelliste* (Trois-Rivières), 29 juin.
- Québec Solidaire. (2006). *Déclaration de principes*. Congrès de fondation de Québec Solidaire. Montréal, Février.
- Robitaille, A. (2006). «Québec Solidaire sort la gauche de la marginalité», selon Françoise David. *Le Devoir*, 6 février.
- Rocher, G. (Dir.). (1973). *L'idéologie du changement comme facteur de mutation sociale. Le Québec en mutation*. Montréal : Éditions Hurtubise HML Ltée, 207-221.
- Rocher, G. (2007). Du nationalisme canadien-français au projet souverainiste : quelle continuité? *Le Devoir*. 16 avril, A7.
- Rocher, G. & F. Dumont. (1961). Introduction à une sociologie du Canada français. *Recherches et débats du Centre catholique des intellectuels français*, 34, Mars, 13-38.
- Savard-Tremblay, P-S. (2011). Bloc Québécois : bilan et perspectives. *Le Devoir*, 12 mai 2011, A7.
- Scharmer, C. O. & K. Kaufer. (2013). *Leading From the Emerging Future. From EgoSystem to Eco-System Economies*. Oakland : Berrett-Koehler Publishers.
- Scharmer, C. O. (2016). *Theory U. Leading From the Future as It Emerges*. Oakland : Berrett-Koehler Publishers.
- Séguin, M. (1977). *L'idée d'indépendance au Québec. Genèse et historique*. Montréal : Boréal Express.
- Séguin] M. (1987). Les Normes. Dans R. Comeau (Dir.) *Maurice Séguin, historien du pays québécois vu par ses contemporains; suivi de Les normes de Maurice Séguin*. Montréal : VLB éditeur.
- Seymour, M. (2008). Pour une constitution québécoise. *Spirale : arts, lettres, sciences humaines*, 222, 16-17.
- Société Radio-Canada (SRC). (2012). Les tiers partis, 4 mai. Repéré à <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/560390/les-tiers-partis>
- Société Radio-Canada (SRC). (2015). Voter, un truc de vieux?, 9 octobre. Repéré à <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/743479/vote-taux-abstention-generations-age-jeunes-vieux>
- Touraine, A. (1965). *Sociologie de l'action*. Paris : Éditions du Seuil.

- Touraine, A. (1973). *Production de la société*. Paris : Éditions du Seuil.
- Touraine, A. (1978). *La voix et le regard*. Paris : Éditions du Seuil.
- Touraine, A. (1984). *Le retour de l'acteur. Essai de sociologie*. Paris : Librairie Arthème Fayard.
- Un Nouveau Mouvement pour le Québec. (2011). Brisons l'impasse, Montréal, Août. Repéré à
<http://www.unnouveaumouvement.org/brisons-limpasse/>
- Un Nouveau Mouvement pour le Québec. (2015). Construire un nouveau camp du oui. 22 octobre. Repéré à
<http://www.unnouveaumouvement.org/category/textes/>